



DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023

NOTE EXPLICATIVE

Chers adhérents,

La procédure de renouvellement des inscriptions des licences pour la saison 2022/2023 est lancée. L'enregistrement informatisé est définitif et devra respecter les différentes étapes indiquées ci-dessous.

Pour information : les licences seront traitées par ordre d'arrivée, selon le nombre de demandes des listes d'attente seront enregistrées.

1ERE ÉTAPE INFORMATIQUE : (À PARTIR DU 22 JUIN 2022)

1- POUR LES NOUVEAUX LICENCIÉS (CRÉATION OU MUTATION) :

Dans un premier temps contactez le club par mail : gap.handball@gmail.com pour fournir les informations indispensables suivantes : Nom, Prénom, sexe, date de naissance, lieu de naissance pour engager la procédure d'inscription et vous transmettre le lien officiel.

2- POUR TOUS :

Le lien vers le formulaire fédéral de demande d'établissement de licence vous parviendra depuis GESTHAND dans votre boîte e-mail (ou spam) (si votre e-mail a changé, merci de le signaler à gap.handball@gmail.com.)

Cliquer sur « **Compléter le formulaire** »

Vérifiez les informations et le cas échéant modifier les renseignements déjà enregistrés. Pour les mineurs, merci de compléter de façon précise les coordonnées des deux responsables légaux (mail et téléphone) puis joindre sous forme numérisée dans les champs prévus à cet effet :

- Une photo d'identité récente cadrée sur le visage
- Le certificat médical est désormais supprimé pour TOUS LES MINEURS mais remplacé par le questionnaire de santé obligatoire

Pour les +16ans, tout certificat établi après le 1^{er} juin 2020 restera valable jusqu'à la fin de saison 2022/2023. Le licencié devra télécharger une nouvelle attestation du questionnaire de santé MAJEUR et en mentionner la date, obligatoirement datée après le 1^{er} juin 2022.

La mention « ne présente pas de contre indications à la pratique du sport en loisirs ou en compétition » sera obligatoire pour tout nouveau certificat médical

- La pièce d'identité du licencié, (uniquement CNI, Passeport ou livret de famille pour mineurs)
- L'autorisation parentale ffhb pour les MINEURS
- L'attestation de probité honorabilité à remplir pour tous les MAJEURS
- L'attestation du questionnaire de santé obligatoire pour tout certificat établi avant le 1^{er} juin 2020

ATTENTION : obligation de renseigner TAILLE et LATÉRALITÉ.

Des imprimés à utiliser de certificat médical, d'autorisation parentale FFHB sont disponibles ainsi que la fiche d'inscription Club 2022/2023 sur le site du club www.gap-handball.com .

Une dernière page à compléter, avant la signature électronique des documents, vous informe sur les différentes réglementations en cours (assurances, communication, utilisation de l'image, données personnelles et engagement général pour l'adhésion), **que vous devez cocher**.

Une fois les formulaires complétés, le licencié recevra un mail qui le dirigera vers la plateforme GETACCEPT afin de valider les informations transmises et de signer les différents justificatifs en une seule fois. Le licencié recevra une confirmation par mail.

2EME ÉTAPE ENVOI ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Les demandes d'inscriptions et réinscriptions devront être remises au bureau du GAP Handball (situé avenue commandant Dumont, 05000 gap) du mercredi 22 juin au vendredi 8 juillet dans les horaires de permanence suivants : **les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 17h à 20h**.

Toute demande de licence incomplète ne sera pas traitée.

Pour tous renseignements merci de nous appeler au **07 87 32 12 43 - Claire** ou le **06 98 01 74 85 Jean-Emmanuel** ou nous écrire à gap.handball@gmail.com

3EME ÉTAPE IMPRIMER SA LICENCE

L'adhérent **recevra ensuite sa licence à imprimer dans sa boîte e-mail** dans les jours suivants la validation par le club. **Attention**, vous devrez imprimer ou avoir dans votre téléphone la licence afin d'être en capacité de la présenter lors de toute rencontre ou événement. **Il est conseillé de se licencier rapidement, les championnats démarrant dès septembre pour certaines catégories, tout membre non licencié ne pourra y participer.**

La reprise des entraînements en gymnase pour la saison est prévue à partir **du jeudi 2 septembre**. Un planning actualisé sera disponible sur le site du club.

Un programme de préparation physique et un planning de reprise seront adressés par les entraîneurs des différentes catégories.

ÉQUIPEMENT :

Cette saison, pour chaque licence joueur, la dotation comprendra un ballon. Les joueurs déjà licenciés pour la saison 2021/2022 conserveront leur équipement (maillot / short), les nouveaux licenciés recevront un maillot et un short pour être assortis.

Les essais des tenues pour « commande » se dérouleront au bureau lors des permanences d'inscription.



MODALITÉS DE PAIEMENT :

La cotisation annuelle sera à verser au moment de l'inscription, néanmoins le club vous propose **d'échelonner l'encaissement de votre paiement**. Merci d'en faire la demande lors de la remise de vos documents de licence.

De multiples réductions sont acceptées (carte E-PASS région, PASS'SPORT 50€ de la CAF, les chèques vacances, les coupons SPORT, -15€ dès 3 licenciés dans la même famille).

La Ville de Gap propose une bourse sportive dont la demande est à faire avant le vendredi 21 octobre 2022.

Tarifs SAISON 2022/2023

Tout dossier déposé avant le 08/07 bénéficiera d'une remise de 15 €

Catégories	Année naissance	Inscription avant le 08/07/2022	Inscription après le 08/07/2022
BABY HAND	2017/2018/2019	150 (sans équipement)	
Moins de 9 ans	2014/2015/2016	210 €	225 €
Moins de 11 ans	2012/2013	225 €	240 €
Moins de 13 ans	2010/2011	235 €	250 €
Moins de 15 ans	2008/2009	245 €	260 €
Moins de 17 ans	2006/2007	245 €	260 €
Seniors	2005 et +	270 €	285 €
Licence Loisirs	140 € sans équipement		
Licence Hand-Fit	180 €		
Dirigeants et Accompagnateurs	(Pris en charge par le club)		
Les frais de mutation demandés par la ligue seront à la charge des joueurs (134€ de 13 à 16 ans / 194€ pour les + 16ans)			